



VILLE DE NAMUR

## CONSEIL COMMUNAL

Jeudi 17 octobre 2013 – 18 heures

salle du Conseil de l'Hôtel de ville  
(1er étage de la Maison des Citoyens)

### ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

#### SEANCE PUBLIQUE

---

#### POINTS INSCRITS A LA DEMANDE DE CONSEILLERS :

- 146 bis. Les mesures mises en place par notre Ville pour permettre aux agents féminines de notre Administration de pouvoir allaiter dans de bonnes conditions** (M. P. Detry, Conseiller communal ECOLO)
- 146 ter. Mieux vivre ensemble au cœur de la cité**  
(Mme B. Baland, Conseillère communale ECOLO)
- 146 quater Une charte associative communale pour Namur** (Mme F. Laboureur, Conseillère communale ECOLO)
- 146 quinquies. Motion relative à la desserte des points d'arrêts locaux sur la ligne SNCB 162 Namur-Arlon** (Mme F. Laboureur, Conseillère communale ECOLO)
- 146 sexies. Bientôt un ulmodrome à Temploux ?** (M. P-Y. Dupuis, Conseiller communal indépendant)
- 146 septies. Caractéristique sociologique namuroise** (Mme G. Grovonius, Conseillère communale PS)
- 146 octies. Demande d'une réflexion politique sur « grande précarité – inégalités sociales »** (M. F. Martin, Conseiller communal PS)